



# interliaisons

N° Spécial

élections TPE

OCTOBRE  
2012

N° 85

**Premières élections syndicales pour les salariés des TPE :**  
*et si les militants et syndiqués retraités CGT donnaient un coup de main ?*

Les salariés des entreprises qui emploient moins de onze salariés au mois de décembre 2011, pourront voter aux élections des très petites entreprises qui se tiendront du 28 novembre au 12 décembre 2012.

Les électeurs doivent avoir un contrat de travail à cette période (cdi, cdd...) ; être âgés de 16 ans révolus (les apprentis sont donc concernés) ; ne pas être privés de leurs droits civiques.

L'inscription est automatique, mais ils peuvent vérifier s'ils figurent sur les listes. Le vote se fera par Internet ou par correspondance. De nombreux salariés (aides à domicile, notamment) sont employés par des retraités. Pourquoi ne pas se rendre utile dans cette campagne électorale, pour renforcer l'influence de la CGT pour gagner les mêmes droits pour tous ?

Nous vous proposons de faire connaître le site auprès de votre réseau <http://www.tpe2012.cgt.fr/> puis, de diffuser auprès des syndiqués l'adresse leur demandant de donner un petit coup de main. (Voir en page 3 dans cet Interliaisons)

Près de quatre millions et demi de salariés travaillent dans des TPE, autour de vous, dans votre famille, parmi vos collègues, beaucoup ignorent que ces élections vont se tenir. Faites passer !

**LE VOTE A LIEU  
DU 28 NOVEMBRE  
AU 12 DÉCEMBRE 2012**



**SALARIES PETITES ENTREPRISES, VOTONS**

28 NOV. / 12 DÉC. 2012

Premières élections syndicales  
pour les salariés des petites entreprises.  
Par le vote CGT, gagnons les mêmes droits pour tous



## **Aux organisations de l'UCR-CGT À PROPOS DES ÉLECTIONS DANS LES TPE**

*Cher-e-s Camarades,*

Comme vous le savez, 4,6 millions de salariés des TPE (Très Petites Entreprises) seront invités à une consultation électorale du 28 novembre au 12 décembre 2012. Le vote se fera par internet ou par correspondance. Ces élections qui sont une première serviront pour calculer la représentativité de la CGT parmi ces salariés, mais aussi en général.

Salariés actifs et retraités ont besoin ensemble d'un syndicalisme CGT fort et surtout dans cette période lourde d'enjeux sociaux et sociétaux.

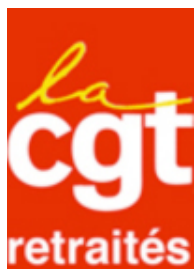
Nos syndiqués, nos militants retraités côtoient régulièrement les salariés concernés par cette échéance électorale. Gagner une participation au vote est primordial. 25,5% des salariés votent aux prud'hommes et pour les élections aux TPE, la participation attendue est de l'ordre de 10% annoncés. Chaque salarié gagné au vote CGT est donc important.

Les Unions Locales organisent la campagne. De nombreux militants retraités s'inscrivent dans les plans de travail qui sont décidés. Il nous faut gagner l'implication du plus grand nombre de nos syndiqués. Si chaque syndiqué gagne 1 ou 2 voix, c'est gagné pour la CGT.

Afin d'aider à l'engagement de nos syndiqués, vous trouverez ci-joint une adresse de l'UCR à leur intention. Nous vous demandons de leur communiquer. Comptant sur vous, recevez, chers camarades, nos plus fraternelles salutations.

**François Thierry-Cherrier**  
Secrétaire général de l'UCR

*Montreuil le 4 octobre 2012*



# Adresse de l'Union Confédérale des Retraités CGT aux syndiqués

**Plus de 4,5 millions salariés des très petites entreprises (- de 11 salariés) sont appelés à participer à la désignation de leurs représentants syndicaux. C'est la première élection de ce genre et pour la plupart des salariés concernés par cette consultation, c'est la première fois qu'ils vont voter dans une élection professionnelle.**

Ils voteront, comme dans toutes les autres entreprises, pour désigner l'organisation syndicale la mieux à même de les représenter, la mieux à même de défendre leurs intérêts dans toutes les négociations et précisément pour leurs conventions collectives, et ce à partir de leurs revendications.

Les élections se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre et le vote se fera par internet ou par correspondance.

En quoi, ces élections concernent les retraités et comment les syndiqués et les militants de l'UCR peuvent contribuer à gagner le plus grand nombre possible de salariés des TPE au vote CGT ?

Dans la période que nous vivons et au regard des enjeux sociaux et sociétaux, le taux de participation des salariés des très petites entreprises et le vote CGT vont compter et peser pour une bonne part dans les choix politiques du gouvernement et ce face aussi aux employeurs des entreprises en général. Le Medef va analyser avec beaucoup d'attention les résultats qui sortiront de ces élections afin de mesurer jusqu'où il peut aller dans ses exigences en matière de régression sociale et de reculs des droits acquis pour l'ensemble des salariés.

Nous savons également par expérience que lorsque les salariés gagnent sur la question

des salaires par exemple, c'est bon pour leur pouvoir d'achat, c'est bon pour le calcul du montant de leur future retraite et c'est bon aussi pour les caisses de la Sécurité sociale. Davantage de recettes dans ces caisses, c'est assurément de meilleures conditions pour payer les pensions des retraités d'aujourd'hui et pouvoir exiger un niveau de pension pour tous qui permet de vivre sa retraite dignement. C'est un des objectifs pour lesquels nous avons engagés des batailles revendicatives depuis plusieurs années et la journée nationale d'action des retraités du 11 octobre y participe.

**Salariés et retraités ont par conséquent des intérêts communs à défendre et ensemble, nous avons besoin d'un syndicalisme CGT fort électoralement et en forces syndicales pour créer un rapport de forces gagnant.**

Les salariés relevant du champ électoral se trouvent dans les entreprises artisanales, dans les commerces de nos quartiers et de nos villages, dans l'économie sociale, dans des professions libérales ou chez des particuliers employeurs avec parmi eux des retraités. Mais nous sommes en présence d'un quasi-désert syndical, et les syndiqués retraités qui côtoient régulièrement ces salariés ou qui sont parfois nos enfants, nos petits enfants ont un rôle important à jouer en s'adressant à eux avec le trac mis à votre disposition dans le journal « ensemble » ou dans votre UL (union locale) pour les gagner au vote CGT. **Si chacun d'entre-nous gagne une ou deux voix, c'est gagné pour la CGT.**

**Alors, ensemble on s'y met tous pour faire avancer la CGT !**

*Montreuil, le 4 octobre 2012*